

Un cœur et des portes ouvertes

Le pape François souhaite que l'Église soit « une mère au cœur ouvert » (EG 46) ou « la maison ouverte du Père » (EG 47). Comme le père du fils prodigue, elle ne doit pas fermer les portes, afin que le fils puisse entrer sans difficulté quand il reviendra après avoir dilapidé ses biens. Reconnaissons que la parabole du « fils retrouvé » (cf. Lc 15, 11-32) n'évoque pas directement les portes de la maison. Mais l'intention du pape est très claire : personne ne doit se trouver devant les portes verrouillées d'Église.

En conséquence et avec son esprit concret, le pape aimerait des églises avec les portes ouvertes. Celui qui veut entrer dans une église, ne doit pas se trouver face à « la froideur d'une porte close » (EG 47). Il n'est pas certain que le risque de vol ou de dégradation conduise le pape à changer d'avis.

Mais d'autres portes doivent également rester ouvertes, notamment celles de la vie ecclésiale dans son ensemble. Le pape François est constamment dans une logique d'intégration. « La route de l'Église est toujours celle de Jésus : celle de la miséricorde et de l'intégration » (AL 296). L'Église doit donc aider chacun à trouver sa propre manière de faire partie de la communauté chrétienne, pour qu'il se sente objet d'une miséricorde inconditionnelle et gratuite (cf. AL 297). Tous peuvent donc faire partie de la communauté chrétienne.

Une autre porte qui reste parfois fermée est celle des sacrements. Le pape pense tout particulièrement au baptême qui est lui-même la « porte » qui fait entrer dans l'Église et permet l'accès à tous les autres sacrements. Cette porte en particulier, précise le pape, ne devrait pas se fermer pour n'importe quelle raison (cf. 47). Faut-il comprendre que certains prêtres refusent parfois trop vite le baptême aux enfants dont les parents ne sont pas tout à fait en règle avec l'Église ? Dans ce contexte, le pape François évoque inévitablement l'eucharistie. Il est à la fois prudent et ferme. En effet, elle qui constitue « la plénitude de la vie sacramentelle ». Cependant, l'eucharistie « n'est pas un prix destiné aux parfaits, mais un généreux remède et un aliment pour les faibles » (EG 47).

L'exhortation ouvre ainsi la porte à une réflexion sur l'accès à l'eucharistie des divorcés remariés. Dans une note de l'exhortation apostolique « La joie de l'amour », le pape se réfère à ce passage et n'exclut pas, dans certains cas, « l'aide des sacrements » (note 351)

En conséquence, les responsables dans l'Église ne doivent pas être des « contrôleurs de la grâce », mais des « facilitateurs ». L'Église n'est pas non plus « une douane » qui vérifie les entrées pour admettre ceux qui sont en règle. Au contraire, elle doit être « la maison paternelle où il y a de la place pour chacun avec sa vie difficile » (EG 47).

Une Église qui se veut ainsi maison ouverte, ne peut pas rester centrée sur elle-même. Elle doit sortir des structures qui donnent une fausse protection, des normes qui transforment

en « juges implacables » et des habitudes qui rassurent. Elle doit même prendre des risques, car le pape François préfère « une Eglise accidentée, blessée et sale pour être sortie par les chemins » (EG 49) à une Eglise malade de son enfermement, de son confort et de sa sécurité. Une seule chose doit inquiéter les chrétiens : le fait que tant d'hommes et de femmes ne connaissent pas le Christ, ne vivent pas de sa lumière, de son amitié et cherchent en vain un horizon de sens et de vie.

Il est étonnant de constater que ces paroles si fortes du pape n'aient pas résonnées davantage aux oreilles des chrétiens.

H.B.

EG = Evangelium Gaudium (La joie de l'Évangile)

AL = Amoris Laetitia (La joie de l'amour)